



TOUS EN CHŒUR

Mairie

25 Route du Village

38870 SAINT PIERRE DE BRESSIEUX

Courriel : contact@tousenchoeur.fr

site internet : <http://tousenchoeur.fr>

COMPTE RENDU DU CA DU 02 décembre 2019

Présents : Christine Gerin, Marie-Christine Lesaffre, Michel Jacquet, Amandine Zoz, Guy Berrier, Maurice Favre-Nicolin, , Marie-Claude Berruyer, Christine Gonnelli, Solange Desort, , Pascale Caniard, Lionel Matheron. Marie-Hélène May, Chantal Bayo, Joëlle Rosarossa, Marie-Noëlle Larguet.

Excusé : Vincent Ginon.

Début de séance : 19h35

Ordre du jour

1-Point adhésions et budget

2- Concert annuel

3-AG

4- Questions diverses

1- Point adhésions et budget

A ce jour, nous sommes 62 adhérents. Au niveau budget rien de nouveau puisque notre concert du 17 novembre n'a pas eu lieu...De ce fait nous aurons un bilan déficitaire en 2019, mais ce n'est que provisoire, et nous avons de la trésorerie d'avance. Ci-joint tableau budget

2- Concert annuel

Suite à l'annulation, nous avons reçu le remboursement des 150€ de la part de la Paroisse. Amandine nous annonce que c'est bon pour la chorale de Chant'Oisans !

Bonne nouvelle : notre concert annuel est reconduit au dimanche 2 février 2020 : 02/02/2020 !!!!! Il est programmé à 17h à la salle polyvalente de St Pierre de Bressieux.

La salle sera divisée en 1/3 pour 3^{ème} mi-temps côté Ouest cuisine du fond, et 2/3

pour le concert côté Est. Nous aurons besoin d'aide pour mettre en place les tables, chaises et transformer les gradins en podium Le R.V. 9h15, vous sera rappelé en temps voulu sur la fiche d'organisation...La veille il y aura des matchs de basket très tard dans la soirée d'où la présence des gradins. Christine a proposé de contacter Aspit emploi pour le ménage, mais M. le maire, Jean-Marc Falissard a dit que la municipalité s'en chargerait.

Amandine contacte David Schittulli pour un nouveau contrat auprès « De Bouche à Oreilles ».

Etant donné que le 02/02/2020 c'est le jour de la **Chandeleur**, nous demanderons sur la liste de la 3^{ème} mi-temps de ne pas apporter de gâteaux maisdes crêpes !!! Chaque personne inscrite pourra faire une vingtaine de crêpes et d'autres penseront à apporter confitures, miel, sucre, et salade de fruits pour le dessert !

Il a été décidé d'offrir un vin chaud aux spectateurs à la fin de la représentation. Michel Jacquet s'en charge.

Christine Gonnelli assure les autres achats. Marie-Christine le pain et la bière. Guy s'occupe de faire un article pour « la Brève » qui sera distribuée le 30 janvier afin d'annoncer la nouvelle date du concert. Il contactera Maxime Marrillat pour l'annonce du concert et l'article après concert.

Les billets seront distribués aux choristes dès le 6 janvier 2020 jour de reprise des répétitions. Les nouvelles affiches et les flyers ont été photocopiés pendant le CA. Sur les programmes nous avons collé une étiquette (changement de date et de lieu) pour ne pas avoir à les re...photocopier. Christine enverra les invitations. Michel Jacquet donnera 2 billets à Jean Michel qui nous imprime les panneaux « route ».

3-Assemblée générale

Marie-Noëlle a mis à jour la liste d'émargement, le CA propose de maintenir à 90€ l'adhésion. Maurice fera la mise à jour du trombinoscope. Suite à nos péripéties dues à la neige, ce concert reporté en 2020, nous pensons qu'il est judicieux de repousser la date de notre AG initialement prévue le 27/01/2020 afin que le Conseil d'administration et le bureau en place suivent l'organisation de cet événement.

Aussi la date de notre prochaine Assemblée Générale est prévue le lundi 10 Février 2020 à 19h à la salle de la Cure. Marie-Claude Berruyer contacte J.C. Jay pour la disponibilité de la salle (c'est OK).

Christine demandera la salle du conseil pour le 17 février : réunion du premier CA après l'AG, qui devra élire son bureau.

L'envoi par courriel des convocations, pouvoir et bulletins d'adhésion 2020 se fera le 13 janvier au plus tard ainsi que les bilans financier, musical et rapport moral. Par voie postale pour ceux qui n'ont pas internet.

Merci d'attendre la fin de l'AG pour remettre votre bulletin d'adhésion et la cotisation! Il faut attendre le vote lors de l'AG.

Pour clôturer cette AG, nous avons pensé qu'il était trop tard pour « tirer les rois » mais d'actualité pour le carnaval et ses BUGNES !! Joëlle se porte volontaire pour nous régaler ce soir-là ! Marie-Claude se propose pour l'aider.

4-Questions diverses

Il est nécessaire, voire obligatoire que chaque membre du CA ait un exemplaire des coordonnées de chaque adhérent sous forme papier afin de prévenir en cas d'annulation de concert comme cela s'est produit cette année. Pas d'électricité pas de réseau. Pas pratique !

Nous avons reçu la confirmation de la chorale Fa Perché de leur présence à notre concert du 15 novembre à la Salle des spectacles de St Etienne de St Geoirs.

19/12/2020 projet d'une réunion de 4 ou 5 chorales autour de Vincent notre pianiste. Matinée apprentissage de chants, repas et concert commun à Oyeu.

Nous vous rappelons que lors de l'AG, les 6 membres du bureau sont sortants, Christine ne se représente pas. Marie-Christine se représente à condition d'être l'adjointe du trésorier qu'elle formera. Il faut impérativement que vous soyez acteurs pour que notre association puisse vivre encore longtemps. Présentez-vous, mobilisez-vous.

Fin séance 22h00